Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 120 Cote : 11NUM/1R1222_01

Nom : Cupinon

Prénoms : François Jean Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 67

Classe de mobilisation : 1890

ÉTAT CIVIL.

Né le 12 Février 1870, à St Georges, canton d' Heyrieu, département de l'Isère, résidant à Faramans, canton de La Côte St André, département de l'Isère, profession d' Instituteur

fils de Benoit et de Linage Marguerite, domiciliés à St Georges, canton d' Heyrieu, département de l'Isère

N° 77 de tirage dans le canton d' Heyrieu

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils bruns, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 69 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 4 ; militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon dispense
Engagement décimal

Compris dans la 3e partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Parti de Vienne le 10 Novembre 1891 comme appelé arrivé au Corps le dit jour N° M.le 2924, Envoyé en Congé le 24 7bre 1892. Certificat de bonne conduite (Accordé) a accompli une période d'exercice au 99e Régiment d'Infanterie comme dispensé art. 23, du 27 août au 23 Septembre 1894.

11-11-14 / 30-3-15 } armées

1-4-15 / 24-9-17 } intérieur

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1894

Indication des corps auxquels des jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	99e d'Infanterie	2924
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	99e Infanterie à Gap	11445 / 11443 / 11447 / 610 / 1148
	99e Inf.e	
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	109e Rég.t fol. d'Inf.e	1167
	58e Bat.l d'Inf.e (5e Cie)	1265
	1er Bat.l d'Infanterie	1095
	54e Artie de Camp	1480

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Domicile ou Résidence.
22 9bre 1890	Chasonnay	Vienne	R
19 avril 1896	7 Boulevard du Jardin des Plantes 6	Lyon	R
10 Juin 1897	Lyon Chemin des Pivolles au groupe scolaire	Lyon	R
15 9bre 1900	rue Bonnefoy, 23, groupe scolaire	Lyon BC	R
6 Février 1902	Lyon Cours Gambetta 23	Lyon BC	R
19 9bre 1902	Lyon Boulevard de la Croix Rousse 13	Lyon BC	R
30 9bre 1910	Lyon 158 Cours Lafayette	Rhône	R
10 août 1914	Lyon 158 cours Lafayette	Rhône BC	R

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Régiment d'Infanterie Vienne

Aff.cé au 99e Rég.t d'Inf.rie du 1 mars 1893

Caporal le 23 Septembre 1893

Sergent le 24 Septembre 1894

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 242 / 4f / 11

2F 15250 / 17351

A accompli une 1re période d'exercices dans le 99e Rég.t d'Inf.rie du 23 août au 19 7bre 1897

A accompli une 2e période d'exercices dans : Dispensé de la 2e période (Devait du 1er Mars 1901 — instituteur)

Passé dans l'armée territoriale le 1er Novembre 1904

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale (Service des G. V. C.) du 11 Nov.bre 1914 au 29 Avril 1915 et rentré au Dépôt. Passé au 58e Rég.t d'Inf.rie (5e Cie) le 26-11-16. Passé au 109e Rég.t d'Inf.rie (Dépôt) Passé au 19e Bat.l d'infanterie le 31 mars 1917 — Passé au 54e régt d'art.ie de Campagne le 11-9-1917 — Mis en sursis d'appel comme instituteur à Lyon 23 Rue Bonnefoy du 25 Septembre 1914 au 31 juillet 1918 (Instr.on Mlle du 14-8-1917) et avis de l'Insp.eur des sursis de la 14e région du 17 septembre 1917 — Renouvelé au même titre du 1er Août 1918 au 31 juillet 1919 (D.ns de M.ne Lyon 24-6-19.)

Blessures - Citations - Décorations - Néant

Campagnes d'Allemagne { du 11 Novembre 1914 au 24 Sept.bre 1917

Libéré définitivement de toutes obligations militaires le 10 décembre 1918 (Circulaire Ministérielle N° 256.35 du 25 Novembre 1918). Rayé des Contrôles le dit jour,

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 242 / 4f / 11

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1 Novem 1894	1 Novem 1901	1 Novem 1907	1 Novem 1916
			1910	1917
			1er OCTOBRE	1er OCTOBRE

(1) L... tion du 4 décembre 1889.
(2) L'... comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) P...
P... Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)
P...

Guerre. — Registre matricule. 1

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 26/12/2014

Copyright Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné Image : 121 Cote : 11NUM/1R1222_01

Nom : Cupinon

Prénoms : François Jean Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 67

Classe de mobilisation : 1890

ÉTAT CIVIL.

Né le 12 Février 1870, à St Georges, canton d' Heyrieu, département de l'Isère, résidant à Jarcimans, canton de La Côte St André, département de l'Isère, profession d' Instituteur

fils de Benoit et de Linage Marguerite, domiciliés à St Georges, canton d' Heyrieu, département de l'Isère

N° 77 de tirage dans le canton d' Heyrieu

SIGNALEMENT.

Cheveux châ, sourcils bruns, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 69 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 4 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Bon dispense
Engagement décimal

Compris dans la 3e partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Parti de Vienne le 10 Novembre 1891 comme appelé arrivé au Corps la dit jour N. M. 2924. Envoyé en Congé le 24 7bre 1892. Certificat de bonne conduite (Accordé) a accompli une période d'exercice au 99e Régiment d'Infanterie comme dispensé art. 23, du 27 août au 20 septembre 1894.

11-11-14 / 30-3-15 } armées

1-4-15 / 24-9-17 } intérieur

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1er Novembre 1894

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

		Numéro au répertoire du corps.
Dans l'armée active.	99e d'Infanterie	2924
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.	99e Infanterie à Gap	11445 / 11445 / 11447 / 610 / 11448
	99e Inf.	
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.	104e Régt fol d'Inf.	1167
	58e Bat. d'Inf. (15e C.)	1165
	1er Bat. d'Infanterie	1334
	54e Artie de Camp.	1424

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

~~Régiment d'Infanterie Vienne~~

Affecté au 99e Régt d'Inf. 1re Cie le 1 mars 1893

Caporal le 23 Septembre 1892

Sergent le 24 Septembre 1894

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 342 / 4 / 4

2F 15250 / 17351

A accompli une 1re période d'exercices dans le 99e Régt d'Inf. du 20 août au 19 7bre 1897

A accompli une 2e période d'exercices dans le Dispensé de la 2e période

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

- 1890-67 -

A accompli une période d'exercices dans le 99e Régiment d'Infanterie du 30 Juillet au 14 août 1906

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er OCTOBRE 1910

Libéré du service militaire le 10 Xbre 1918

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
22 9bre 1890	Charonnay	Vienne	R
19 avril 1896	7 Manbet rue de la Sparterie 6	Lyon	R
10 Juin 1897	Lyon chemin de Bellettes au groupe scolaire	Lyon	R
15 9bre 1900	rue Bossuet, 23.	Lyon BC.	R
6 Février 1902	Lyon Cours d'Albon 23	Lyon BC.	R
19 9bre 1902	Lyon Boulevard de la Croix Rousse 13	Lyon BC	R
26 9bre 1910	Lyon 158 Cours Lafayette	Rhône C	R
10 août 1914	Lyon 158 cours Lafayette	Rhône BC	R

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS					DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.		
	1 Novem 1894	1 Novem ~~1901~~ 1910	1 Novem ~~1907~~ 1910 1er OCTOBRE		1 Novem ~~1916~~ 1919 1er OCTOBRE

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. 1

Archives départementales de l'Isère et du Dauphiné 26/12/2014